



Commune de BALGAU

Département du Haut-Rhin

Compte-rendu du Conseil Municipal du 27 janvier 2022

Nombre de conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 15

Conseillers présents : 13

Sous la présidence de Monsieur JEANDEL Philippe, Maire.

Présents : DUSS Etienne, BIXEL Chantal, WALTER Valérie, ANSELIN Florence, ENGASSER François,
FULHABER Jérémie, GUTHMANN Gérard, KELLER Claude, LAEMLIN Pascal, MARTIN Guillaume,
MININGER Patrice, SCHMIDT Régis

Ont donné procuration :

- THOMAS Christelle donne procuration à ANSELIN Florence

Absent non excusé : LOEWERT Jean-Marc

Absent excusé et non représenté : /

Secrétaire de séance : Laura HECK

Sous la présidence de M. le Maire, la séance est ouverte à 19h00.

Ordre du jour

0. PV de la séance du 16 décembre 2021
1. Avis sur l'enquête publique sur le projet d'aménagement de la zone EcoRhéna
2. Budget annexe du lotissement : clôture des opérations et dissolution du budget
3. Renouvellement de la concession pour la distribution publique en gaz naturel
4. Rétrocession de parcelles rue des remparts
5. Demande de subvention DETR pour l'acquisition de défibrillateurs
6. Droit de préemption urbain
7. Divers

0. PV des séances du 16 décembre 2021

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 16 décembre 2021.

DEL20220127/001 : Avis sur l'enquête publique sur le projet d'aménagement de la zone EcoRhéna

Considérant l'enquête publique sur le projet d'aménagement de la zone EcoRhéna actuellement en cours jusqu'au 01^{er} février, le Conseil émet un avis favorable mais avec une attention particulière pour les zones proches des habitations afin d'en limiter les nuisances et sur la préservation d'infrastructures en mode doux pour le transport et les déplacements en dehors des axes routiers existants.

DEL20220127/002 : Budget annexe du lotissement : clôture des opérations et dissolution du budget

Les derniers lots du lotissement communal les Bleuets ont été vendus en 2019. L'excédent de ces ventes a été reversé au budget principal en 2020, le Conseil valide la clôture et la dissolution de ce budget annexe.

DEL20220127/003 : Renouvellement de la concession pour la distribution publique en gaz naturel

La commune de Balgau dispose d'un réseau de distribution publique de gaz naturel et fait partie de la zone de desserte exclusive de GRDF.

Les relations entre la commune, en sa qualité d'autorité concédante, et GRDF, son concessionnaire, sont formalisées dans un traité de concession pour la distribution publique de gaz naturel pour une durée de 30 ans

Ce traité arrivant prochainement à échéance, la commune a rencontré GRDF en vue de le renouveler.

Le renouvellement du traité de concession se fera au profit de GRDF sans publicité préalable, ni mise en concurrence.

Le Conseil décide d'autoriser le Maire à signer le renouvellement du contrat de concession pour une durée de 30 ans, à compter de 2022.

DEL20220127/004 : Rétrocession de parcelles rue des remparts

Ce dossier a été vu et approuvé par délibération du 16/12/2021.

Toutefois, nous avons été informés par le mandataire que faute de fonds, la commune devra prendre en charge les frais d'acte et de purge. Les frais étant estimés à 1300 €, une rétrocession à l'euro symbolique est possible.

Aussi, afin de respecter le plan d'alignement, il est proposé d'acter la rétrocession à l'euro symbolique et de prendre en charge les frais afférents.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide, à l'unanimité :

- D'abroger la délibération DEL20211216 053
- D'approuver la rétrocession des parcelles cadastrées section 04 n°152 et 153
- D'intégrer ces parcelles au domaine public communal
- De fixer le prix à l'euro symbolique et de prendre en charge les frais d'acte
- D'autoriser le Maire ou son représentant à signer l'acte notarié et tout document afférent.

DEL20220127/005 : Demande de subvention DETR pour l'acquisition de défibrillateurs

Par décret n° 2018-1186 du 19 décembre 2018, chaque ERP (établissements recevant du public) doit être équipé d'un défibrillateur dans les conditions suivantes :

- 1° Au plus tard Le 1er janvier 2020 pour les ERP de catégories 1 à 3 ;
- 2° Au plus tard Le 1er janvier 2021 pour les ERP de catégorie 4 ;
- 3° Au plus tard Le 1er janvier 2022 pour les ERP de catégorie 5.

La commune ne dispose que d'ERP de 5^e catégorie hormis la mairie – salle des fêtes classées en 4^e catégorie mais ces dernières ne sont actuellement pas utilisées en raison des travaux.

L'État peut subventionner, à hauteur de 20 à 50 %, ces achats à travers la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux). Il s'agit de la dernière année où une subvention est possible. Il convient donc de profiter de ce subventionnement pour se mettre en conformité.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide, d'installer 3 nouveaux DAE et de demander la subvention maximale au titre de la DETR pour une première estimation à 5 840 € HT.

DEL20220127/006 : Droit de préemption urbain

- **Vente consorts FURSTOSS / ROSSI-HANS**

La commune a réceptionné une déclaration d'intention d'aliéner concernant une propriété bâtie cadastrée section 17, parcelle 271 se situant 64 route de Bâle d'une superficie totale de 13.98 ares.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide, à l'unanimité, de ne pas faire valoir son droit de préemption.

DIVERS

- Concertation Sortir du Grand Est

Une consultation publique est actuellement en cours invitant les habitants du 67 et 68 à se positionner sur le fait de sortir ou non du Grand Est et que l'Alsace redevienne une région à part entière. Les élus sont favorables à diffuser cette information à l'ensemble de la population.

- Comité de jumelage

Le Maire souhaite créer un comité de jumelage, à l'instar de ce qui se pratique à Caudecoste, en vue de lui confier l'organisation du jumelage. Ce comité sera ouvert aux habitants de Balgau participant à ces échanges, afin de maintenir ces liens.

BIXEL Chantal et ANSELIN Florence se portent volontaires pour intégrer ce comité.

- Travaux Mairie

M. le Maire informe le Conseil de l'ouverture des plis suite à la consultation des entreprises pour les travaux de la mairie et de la salle des fêtes. 40 offres ont été réceptionnées. Le maître d'œuvre procède désormais à son analyse et à la notation avant attribution des lots.

Il indique également que du matériel reste à déménager. La date du samedi 25 février a été retenue pour procéder à ces travaux, il fait appel aux volontaires.

- Association foncière

L'Association foncière (AF) doit être renouvelée. La Chambre d'Agriculture doit d'abord désigner des exploitants appelés à siéger au sein de cette association puis ce sera au tour du Conseil de nommer des titulaires et des suppléants parmi les propriétaires de terres agricoles. Une fois le bureau constitué, un Président sera élu parmi eux.

D'autre part, Claude KELLER explique que les AF de Balgau, Nambenheim, Geiswasser, Heiteren et Obersaasheim sont réunies au sein de l'UAF Rheinfeld afin de mutualiser les moyens. Ces UAF étaient gérés par le Département mais ce n'est plus le cas, et le gestionnaire actuel prend sa retraite. Aussi, le secrétariat sera désormais confié à la commune de Balgau.

Tour de table :

- Valérie WALTER informe que des petites récompenses ont été distribuées à l'ensemble des participants du concours de dessin. Le cadeau au gagnant lui sera remis à l'occasion d'une rencontre avec le Maire en Mairie début février.

Les enfants du catéchisme ayant réalisé les photophores pour les personnes en EHPAD seront également gratifiés pour leur geste.

- Jérémie FULHABER informe que les panneaux au niveau de la piste cyclable rue Oberhardt sont défectueux, le STOP tourne aux 4 vents, les autres sont touchés par les camions.

M. le Maire précise qu'il vient d'acquérir une clé à fourreau pour resserrer tous les panneaux.

- Pascal LAEMLIN souhaite savoir si le raccordement à la fibre est prévu au niveau des bâtiments publics ?

Oui, le Maire explique qu'une mise en conformité est prévue en même temps que les travaux de la Mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire lève la séance à 20h45.